

Référence de votre question : 1134

Merci pour cette réponse, qui révèle bien d'incertitudes...

la seule certitude, c'est **la sollicitation du contribuable**, au nom de l'Etat et de la Région... + les départements pour les aménagements de jonction entre l'ancien et le "moderne"...

Mieux vaut être concerné par le service...  
Beaucoup compteront le prix sans en goûter l'avantage !!!

cordialement,  
Maurice Fay

---

**De :** CPDP RÉSEAU DU GRAND PARIS <contact@debatpublic-reseau-grandparis.org>

**À :** mauricefay93@.....

**Envoyé le :** Mar 8 février 2011, 10h 59min 39s

**Objet :** Votre participation au débat

Monsieur,

Suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous adresser ci-jointe la réponse à la question que vous avez posée dans le cadre du débat public sur le projet de réseau de transport du Grand Paris.

Je vous remercie de votre participation à ce débat et tiens à vous assurer que la Commission particulière du débat public ne manquera pas de tenir compte de vos remarques dans le compte-rendu qu'il lui revient de produire, à l'issue du débat public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**François Leblond**

**Président de la Commission particulière  
du débat public réseau de transport public  
du Grand Paris**



**Votre question :**

Financement de chacun des projets/ Suite à la réunion de St Denis, ce mardi 25 janvier, je souhaite que soit éclairé le financement de chacun des projets, ce qui reste d'actualité avec la convergence Grand Paris Express dont nous nous réjouissons. La somme des investissements est annoncée globalement : XX milliards... alors que ceux-ci seront réalisés sur 15 à 20 ans... Serait-il possible d'avoir un calendrier des investissements prévus , année par année (même à la louche) ? Il serait également souhaitable de faire apparaître, en parallèle, les coûts supplémentaires du fonctionnement. Ainsi, les contribuables et usagers que nous sommes seraient mieux informés des efforts à accomplir. De plus, ce calendrier éclairerait les plans de réalisation des travaux. Je vous remercie, Maurice Fay

**La réponse de la Société du Grand Paris :**

Bonjour Monsieur,

Vous trouverez la présentation détaillée du financement du projet du Grand Paris à l'adresse suivante:  
[http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org/script/ntsp-document-file\\_download.php?document\\_id=1796&document\\_file\\_id=1871](http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org/script/ntsp-document-file_download.php?document_id=1796&document_file_id=1871)

La diapositive 13 présente notamment l'investissement réparti sur les 15 prochaines années en valeur cumulée.

Par ailleurs, l'Etat et la Région Île de France ont établi conjointement un protocole d'accord, présenté sous forme de contribution commune aux débats publics relatifs aux Métro Grand Paris et au réseau Arc Express. Cette contribution est consultable sur la page du débat à l'adresse suivante :  
<http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org/informer/protocole-entre-etat-et-la-region-relatif-aux-transports-publics-en-ile-de-france.html>. Ce document précise également les sources de financement et les montants prévisionnels de projets.